

LES RENCONTRES DU TERRITOIRE

CANTON
DE DANJOUTIN

Madame, Monsieur,

Avec la décentralisation, le Département est devenu un acteur clef de votre quotidien. Solidarités, développement économique et emploi, transports, environnement, éducation, culture, sports et loisirs..., il y a chaque jour un peu de Conseil général dans votre vie.

Depuis de nombreuses années, le Département associe les citoyens à la construction de ses politiques publiques, notamment lors des « Rencontres du Territoire » qui permettent de décider ensemble des priorités pour l'année suivante. Nous avons souhaité amplifier cette démarche à travers ce document et une réunion publique où nous vous présenterons l'action du Conseil général dans votre canton au plus près de vos préoccupations quotidiennes. Cette « rencontre cantonale » est l'occasion de vous informer mais aussi d'échanger ensemble notamment autour des nombreux grands projets du Canton : ZAC TGV, piste cyclable franco-suisse, Contrat-Colèges, etc.

Par ailleurs, les réformes fiscale et territoriale engagées par le Gouvernement vont profondément impacter la vie de nos territoires. La diminution de nos marges de manœuvre financières, la limitation des compétences des Départements, mais aussi la création du conseiller territorial, menacent le service public de proximité auquel nous sommes tous profondément attachés. Il est donc essentiel d'en débattre publiquement ensemble afin que chacun puisse en mesurer les conséquences.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette concertation en réagissant par courrier et sur internet et en vous rendant à la réunion publique qui aura lieu le 21 janvier à Danjoutin.

Yves Ackermann
Président du Conseil général

Sylvianne Fleury
Conseillère générale du Canton de Danjoutin

Que fait le Conseil général dans votre canton ? Quels sont les services et les aides mis à votre disposition ? Quelles seront les conséquences des réformes fiscale et territoriale engagées actuellement par le Gouvernement ?

Afin de répondre à ces questions et de débattre avec vous des priorités et enjeux de l'action du Conseil général dans votre canton, vous êtes invités à la réunion publique du Canton de Danjoutin le 21 janvier.



**RENDEZ-VOUS
LE 21 JANVIER
À 19 H
MAISON POUR TOUS
PLACE DE L'EUROPE
À DANJOUTIN**

***TERRITOIRE EN DANGER :** Les réformes fiscale et territoriale prévues par le gouvernement s'attaquent au service public de proximité. Si elles sont votées en l'état, dès 2010, votre Conseil général ne pourra plus mener toutes ses politiques. Développement économique, aides aux communes, subventions aux associations, aux clubs sportifs, actions culturelles, préservation de l'environnement, etc., sont directement menacés par cette réforme. Contre la recentralisation du pouvoir, pour la défense du Territoire de Belfort et de la proximité, mobilisons-nous. Plus d'infos sur www.cg90.fr

PRÉPARER LE CANTON À L'ARRIVÉE DU TGV

Afin de préparer l'arrivée du TGV et la construction de la nouvelle gare entre Meroux et Moval, le Conseil général a élaboré un projet d'aménagement structurant dont le canton de Danjoutin va bénéficier.

Avec la gare TGV de Belfort-Montbéliard, la Zone d'aménagement concertée (ZAC) réalisée par le Conseil général et la zone des Plutons menée par la Communauté de l'agglomération belfortaine (CAB), le canton de Danjoutin est confronté à des enjeux qui vont bien au-delà de l'intérêt local. La ZAC de la gare TGV, dont les lots sont commercialisables aux entreprises dès 2010, préfigure la naissance d'un nouvel espace économique et, avec l'arrivée du TGV Rhin-Rhône en décembre 2011, la création d'une véritable porte d'entrée de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle.

UNE ZONE D'INTÉRÊTS MULTIPLES

Avec la réalisation de la ZAC, de nombreux aménagements sont prévus. Afin d'assurer la desserte de la gare TGV dans les meilleures conditions, de privilégier la qualité paysagère et environnementale du site et de permettre l'accueil futur des entreprises, le Conseil général prévoit d'investir plus de 3 millions d'euros. La gare TGV constituera une véritable plateforme d'accès aux différents modes de transports, comme le bus avec le réseau Optymo mais aussi le vélo avec la piste cyclable franco-suisse qui traverse la ZAC. La réouverture de la ligne Belfort-Delle représente également pour les communes du canton un véritable enjeu. Le train express régional reliera Belfort à Bienne en Suisse et disposera d'un arrêt en relation directe avec la gare TGV. Le Conseil général apporte de longue date un soutien actif à ce dossier. Il participe aux études en cours et cofinancera les



ZAC TGV

La ZAC de la gare TGV/TER de Belfort-Montbéliard occupe une surface de 59 ha, dont 27 sont maintenus en espaces naturels.

travaux de remise en service, ceci dans la perspective d'une ouverture de la ligne en 2013. Côté route, le site s'articule autour d'une voie centrale directement raccordée à la RN 1019, au nord par l'échangeur de Moval et au sud par celui des Fouge-

rais. En termes de services de proximité, la ZAC devrait voir la création d'équipements d'intérêt collectif. ■

UN FONDS POUR LES COMMUNES RIVERAINES DU CHANTIER



Le Conseil général a créé un fonds spécifique pour aider les communes riveraines des grands chantiers d'aménagement (comme la ZAC TGV ou l'hôpital médian de Belfort-Montbéliard) à supporter certaines contraintes dues aux travaux. Les aménagements qu'elles peuvent ainsi réaliser leur permettent de s'inscrire dans le développement de leur canton. À Meroux, le fonds d'aide a permis de réaménager la rue du 15 juillet. La commune de Sevenans a, quant à elle, rénové l'éclairage public de certaines rues et agrandi le parking de la salle des fêtes, tandis qu'à Moval, des réseaux (électricité, téléphone...) ont été enterrés. Depuis 2007, ce sont ainsi 185 844 euros qui ont été versés au titre du fonds.

OFFRIR LES MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL AUX COLLÉGIENS

Sur les treize collèges du département, quatre accueillent les élèves du canton : les collèges de Danjoutin, Montreux-château, Morvillars et le collège Vauban à Belfort.

Tous sont désormais équipés de l'Environnement numérique de travail, un portail Internet sur lequel les élèves, les parents, les équipes éducatives et administratives du collège, peuvent se connecter pour toutes démarches et suivi scolaires. Le Conseil général expérimente également les manuels numériques au collège de Morvillars depuis la rentrée 2009 pour les classes de 6^e. Côté travaux, les collégiens du canton disposent notamment d'une nouvelle restauration scolaire au collège Mozart et au collège Camille Claudel, de nouvelles salles de sciences et de technologie au collège Vauban, et de nouveaux locaux de vie scolaire au collège de Morvillars. Pour la rénovation et la restructuration de ces quatre collèges, le Conseil général investit près de 18 millions d'euros dans le cadre de Contrat-Collèges 2004/2014. ■



ACTION MENACÉE*

COLLÈGES

Le collège de Danjoutin utilise la classe mobile informatique pour l'enseignement des sciences de la vie et de la terre (SVT).

LOGEMENT



ACTION MENACÉE*

DES MAISONS À LA CAMPAGNE

À Chèvremont, la construction de dix pavillons à loyer modéré a bénéficié d'une aide départementale de 73 554 euros.

DES RÉALISATIONS EXEMPLAIRES À CHÈVREMONT

Principal partenaire du Conseil général du Territoire de Belfort, Territoire Habitat gère dans le canton de Danjoutin plus de 246 habitations à loyer modéré.

Les dernières constructions, réalisées au centre de Chèvremont avec la participation du Département, ont été saluées par la profession comme des réalisations exemplaires en milieu rural. Il s'agit d'une dizaine de maisons jumelées, de type F4 ou F5 avec garage et jardin. Ce type de logements répond aux besoins des communes en termes d'offre locative. Il permet notamment de freiner l'exode des familles vers les centres urbains et redynamise ainsi la vie dans les villages, le petit commerce local et les services publics. ■

ASSOCIATIONS

SOUTENIR LES STRUCTURES ET LEURS BÉNÉVOLES

Football, musique, handball, théâtre, chant... les associations du Territoire de Belfort offrent un large choix d'activités sportives et culturelles où chacun peut s'épanouir.

Le Conseil général soutient chaque année près de 450 associations. Dans le canton de Danjoutin, 38 structures, qui recensent plus de 3 000 adhérents, bénéficient du Fonds départemental d'aide aux associations locales (FDAAL). Parmi elles, l'association sportive Danjoutin Andelnans Meroux, celle de Chèvremont, le centre culturel de Danjoutin ou encore le Renouveau du fort de Vézelois dont les bénévoles participent à la restauration et la valorisation de ce patrimoine. Côté musique, les écoles de Chèvremont et de Danjoutin bénéficient, elles aussi, d'une aide financière conséquente. Elles sont fréquentées par près d'une centaine d'élèves. ■



ACTION MENACÉE*

CULTURE

Le Conseil général apporte son soutien aux écoles de musique du Territoire, comme ici à Danjoutin.

DES AIDES POUR TOUS ET POUR TOUTES LES SITUATIONS

Le Conseil général met à disposition des habitants du canton un ensemble d'aides adaptées à chaque situation.

Insertion professionnelle, suivi médical dans le cadre de la Protection maternelle et infantile, accès au logement... 7,3 % des ménages du canton de Danjoutin ont ainsi sollicité une aide auprès du Point Accueil Solidarité. Le Conseil général intervient également en faveur des personnes âgées. Dans le canton de Danjoutin, l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie est versée à 94 personnes rencontrant des difficultés pour accomplir des gestes de la vie courante. D'autres dispositifs sont mis en place pour surmonter cette perte d'autonomie, comme la téléalarme (pendentif permettant de déclencher un signal d'alarme) ou la carte Mimosa garantissant, sous certaines conditions, une gratuité des transports en commun. ■



ALLOCATION PERSONNALISÉE À L'AUTONOMIE

L'allocation personnalisée à l'autonomie permet à 94 personnes âgées du canton de rester à leur domicile tout en bénéficiant de services à la personne, tels que le portage des repas ou la téléalarme.

UN RÉSEAU DE PISTES CYCLABLES ATTRACTIF

Le projet de liaison cyclable franco-suisse, mené en collaboration avec la République et canton du Jura (CH), reliera, à terme, Belfort à Porrentruy en passant par Delle.

L'itinéraire de 40 kilomètres traverse le canton de Danjoutin sur près de 6 kilomètres. Sur ce secteur, les tronçons Danjoutin-Sevenans ainsi qu'une petite section entre Moval et la ZAC TGV ont été achevés en 2009. Engagées en 2005, les études se poursuivent pour relier désormais Sevenans à Moval et la future gare TGV à Bourgnone. La réalisation de ce tracé offre aux habitants, au-delà d'une pratique « loisirs », la possibilité d'utiliser le vélo comme un mode alternatif à la voiture, pour des déplacements de la vie quotidienne. Un moyen de transport plus écologique, plus économe, et sécurisé puisque les usagers peuvent circuler sur une voie qui leur est réservée. D'ores et déjà une quinzaine de kilomètres sont praticables sur les 25 qui doivent traverser le département. ■



LA FRANCOVELOUSISSE

La Liaison franco-suisse qui reliera Belfort à Porrentruy traverse les communes de Danjoutin, Andelnans, Sevenans et Moval.



CONSEILLÈRE GÉNÉRALE:

**Sylvianne
Fleury**

Déléguée à l'enfance,
à la famille
et aux actions de santé.

:: Née le 25 septembre 1947

:: Éluë en 1998

:: Parti socialiste

Chef-lieu de canton :
Danjoutin

Superficie :
5742 ha

Population (Insee 2009) :
10 990 habitants

Évolution population 1999/2009 :
+ 11,74 %

> **Contre les réformes fiscale et territoriale, pour la défense du service public de proximité et de la démocratie locale : Exprimez-vous et signez la pétition sur le site du Conseil général www.cggo.fr**

> **Vous avez des questions à poser ? Des remarques à formuler ? Des suggestions à émettre ?**

Par courriel :
conseil.general@cggo.fr

Par courrier :
**M. le Président du Conseil général
Hôtel du Département
Place de la Révolution française
90020 Belfort Cedex**

LES RENCONTRES DU TERRITOIRE
DOCUMENT DE CONCERTATION
CANTON DE DANJOUTIN

Conseil général du Territoire de Belfort
Hôtel du Département
Place de la Révolution française
90020 Belfort Cedex

Tél. : 03 84 90 90 90

Directeur de la publication : Yves Ackermann
Rédaction - Maquette : Direction de la communication
Photographies : S. Carnovali - SNCF - Conseil général - DR

Imprimé sur papier labellisé FSC - Impression : Schraag
Tirage : 6000 exemplaires